

19.05.2015 - 10:00 Uhr

## Nouveaux membres au sein des comités d'entreprise de Sanitas pour une gouvernance renforcée

Zurich (ots) -

Sanitas a recruté de nouveaux membres pour ses comités d'entreprise et souligne l'importance de la gouvernance d'entreprise. Le professeur Felix Gutzwiller, conseiller aux Etats, prend les rênes de la présidence du Conseil de fondation, auquel se joignent également Catrina Luchsinger Gähwiler, le conseiller aux Etats Joachim Eder ainsi que Manfred Manser. Le Conseil d'administration, présidé par Jens Alder, accueille deux nouveaux membres en la personne d'Andreas Schönenberger et de Luca Stäger.

A l'occasion de l'assemblée générale de Sanitas Assurance Maladie (Fondation) et de Sanitas Participations SA (société de holding) furent élus les nouveaux membres du Conseil de fondation et du Conseil d'administration. Les deux comités ont connu des changements.

Le professeur Felix Gutzwiller, ancien président du Conseil d'administration, reprend désormais la présidence du Conseil de fondation de Sanitas Assurance Maladie (Fondation). Il remplace ainsi Kurt Wilhelm qui a atteint l'âge limite réglementaire et se retire donc de sa fonction. Leo Huwyler et Hans Ruckstuhl quittent également le Conseil de fondation. Leurs sièges ne resteront toutefois pas vacants, puisque de nouveaux membres viennent compléter le Conseil de fondation: Catrina Luchsinger Gähwiler, le conseiller aux Etats Joachim Eder et Manfred Manser. Sous la nouvelle autorité de Felix Gutzwiller, le Conseil de fondation poursuivra l'évolution de Sanitas en prenant des engagements prospectifs.

Après le départ du professeur Felix Gutzwiller et de Max Brentano, qui quitte son siège pour des raisons d'âge, le Conseil d'administration, sous la direction de Jens Alder, a recruté deux nouveaux membres: Andreas Schönenberger venant renforcer les compétences du Conseil d'administration, notamment en matière de numérisation, et Luca Stäger qui apporte son expérience de conduite opérationnelle et stratégique acquise au sein de plusieurs fournisseurs de prestations dans le domaine médical. Andreas Schönenberger et Luca Stäger rejoignent également le Conseil de fondation de Sanitas.

Outre l'application systématique du modèle de compétences pour assumer les fonctions qui lui sont inhérentes, le Conseil d'administration a adopté d'autres mesures en vue de renforcer la gouvernance d'entreprise. Ainsi, la défense d'intérêts a été supprimée au sein du Conseil de fondation et du Conseil d'administration et la surveillance du Conseil d'administration par des membres indépendants du Conseil de fondation, renforcée; de plus, tous les membres, existants et nouveaux, du Conseil de fondation et du Conseil d'administration ont signé une déclaration d'indépendance. Dans le même temps, un concept de gestion intégrale du risque a été adopté et la fonction Gestion du risque et Compliance a gagné en importance dans le cadre de la conduite opérationnelle et dépend désormais de la direction. Ces changements au sein de la direction de Sanitas ont déjà été communiqués le 15 avril 2015.

Sanitas remercie les membres qui se sont retirés pour leur engagement sans faille durant ces nombreuses années. Ils ont tous imprimé leur marque et participé à chaque grande étape de l'évolution de Sanitas.

Les modifications énoncées entrent en vigueur dès aujourd'hui. De plus amples informations sur la constitution des comités d'entreprise de Sanitas et sur la gouvernance d'entreprise se trouvent sur [www.sanitas.com/gouvernancedentreprise](http://www.sanitas.com/gouvernancedentreprise).

Contact:

Informations complémentaires:

Sanitas Assurance maladie, Isabelle Vautravers, responsable  
Communication et Politique de la santé, tél. 044 298 62 96,  
Tél. portable: 079 641 25 78, [medien@sanitas.com](mailto:medien@sanitas.com)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005121/100772785> abgerufen werden.